



EN LIGNE

DIALOGUE SOCIAL

COURSE EN LIGNE SUR LA CONCILIATION/ MÉDIATION DES CONFLITS DU TRAVAIL

11 JUILLET – 1 AOÛT 2022

 3 SEMAINES, 35 HEURES

Note d'information

INTRODUCTION

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a créé de nouveaux défis et difficultés pour le monde du travail et a exacerbé ceux qui existaient déjà. Dans un tel contexte de crise, les méthodes de résolution des conflits fondées sur le consensus peuvent offrir des solutions rapides et efficaces aux conflits du travail. La conciliation/médiation joue un rôle important dans la manière dont les employeurs, les travailleurs et leurs organisations trouvent des solutions consensuelles à des problèmes communs sur le lieu de travail ou au niveau sectoriel.

La place qu'occupent les processus judiciaires fondés sur les droits tels que les tribunaux du travail ou l'arbitrage n'est pas mise en cause, mais en parallèle, l'importance des méthodes de résolution des conflits par consensus, y compris la conciliation et la médiation, est de plus en plus reconnue.

Un accord conclu à travers la conciliation / médiation apporte généralement des avantages à toutes les parties prenantes. Tout d'abord, il offre aux parties en conflit l'occasion de trouver une solution mutuellement positive à un conflit lorsque les négociations ont échoué.

Deuxièmement, l'intervention d'un conciliateur / médiateur indépendant aide souvent les parties à réduire l'ampleur de leurs différends. Le résultat d'une conciliation / médiation du travail réussie est un nouvel équilibre qui résout le conflit en cours et jette les bases d'une relation plus coopérative.

Enfin, il est reconnu que lorsque les parties ont convenu les conditions du règlement d'un différend au lieu de se voir imposer une décision par une tierce partie, elles sont plus susceptibles de se conformer à ce résultat.

Un système efficace de gestion des conflits encourageant des initiatives consensuelles réduit à la fois les coûts et les temps associés aux méthodes traditionnelles de règlement des conflits, que ce soit par le biais de tribunaux, d'arbitrages ou de grèves et de lock-out. Un système de conciliation / médiation efficace renforce donc la paix sociale tout en allégeant la charge de travail des tribunaux du travail.

Les compétences en matière de conciliation/médiation ne sont pas innées. Elles nécessitent l'étude, l'autoréflexion et la pratique. Pour réduire l'ampleur et la probabilité d'un conflit entre les parties, les conciliateurs / médiateurs sont tenus d'appliquer un geste professionnel. Leurs compétences feront la différence dans la résolution des conflits et dans la promotion de la coopération plutôt que de la compétition entre les parties.

Guidé par les principes et les valeurs de l'OIT, ce cours vise à fournir aux participants un ensemble de compétences solides et de connaissances approfondies sur la résolution des conflits, avec un accent particulier sur la conciliation / médiation. Les participants exploreront la dynamique des conflits. Ils apprendront les différentes approches de

la résolution des conflits et les principes clés de la conciliation/médiation. En outre, ils auront l'occasion de se familiariser avec un processus de conciliation/médiation suggéré en quatre étapes et de développer et affiner leurs compétences générales.

STRUCTURE DU COURS ET MÉTHODOLOGIE

Le cours se déroulera en ligne, du 11 juillet au 1 août 2022, pour une durée totale de trois semaines. Le temps nécessaire estimé pour les activités est de 35 heures.

Les participants auront accès à une plateforme dédiée sur le E-Campus du CIF/OIT, le portail d'apprentissage en ligne du CIFOIT, accessible via ordinateur ou tablettes et portables.

Sur cette plateforme, les participants trouveront les ressources et les activités relatives aux cinq modules du cours. Chaque module contient des vidéos enregistrées, du matériel de lecture, des ressources interactives, des exercices pratiques et d'autres activités de groupe en ligne liées à la conciliation / médiation.

L'apprentissage sera interactif et facilité par un tuteur, qui fournira des conseils et des éclaircissements sur les sujets et les activités.

Chaque semaine, deux ou trois webinaires en direct (un par module) seront organisés en utilisant le programme Zoom. Les webinaires auront une durée de deux heures chacun et comprendront des séances d'explications théoriques complétées par des exercices de réflexion individuelle, des discussions plénières, des travaux de groupe et d'autres activités hautement interactives. Les webinaires seront facilités et animés par des conciliateurs/médiateurs expérimentés.

La participation aux webinaires n'est pas obligatoire. Pour les participants qui ne sont pas en mesure de rejoindre les sessions en direct, des enregistrements seront mis à disposition sur la plateforme.

À la fin du cours, les participants devront rédiger un travail final sous forme d'un bref essai qui leur donnera la possibilité de recevoir un Certificat de Participation.

OBJECTIFS

Ce cours vise à :

- Fournir une solide connaissance théorique et pratique des principes clés du processus de conciliation / médiation ;
- Renforcer la compréhension et analyser le rôle et les fonctions du conciliateur / médiateur ;
- Fournir des techniques et des conseils sur la manière de renforcer le rôle des conciliateurs / médiateurs ;

- Favoriser le partage des connaissances et l'échange des meilleures pratiques en matière de conciliation / médiation ;
- Promouvoir l'application des principes et valeurs clés de l'OIT dans ce sujet.

CONTENU

- Introduction à la conciliation / médiation ;
- Le développement et la dynamique du conflit ;
- Le dialogue social, conventions et recommandations de l'OIT ;
- Le processus de conciliation / médiation et ses étapes ;
- Compétences relatives à la gestion efficace du processus ;
- Compétences relatives à la résolution de problèmes ;
- Qualités et compétences efficaces d'un conciliateur / médiateur.

GROUPE CIBLE

- Personnel des organismes en charge de la résolution des conflits du travail ;
- Personnel des Ministères du Travail impliqués dans la prévention et la résolution des conflits ;
- Représentants des employeurs et des travailleurs ;
- Experts et praticiens des relations professionnelles ;
- Avocats en droit du travail.

LANGUE

La langue de la formation est la langue française. Par conséquent, les participants doivent avoir une bonne maîtrise de cette langue.

CANDIDATURES

L'OIT promeut l'égalité des opportunités et encourage vivement les candidatures des femmes.

Les frais de participation (**915 euros**) doivent être payés à l'avance par le participant ou son organisation parraine. Elles comprennent : les frais du cours, l'accès à la plateforme d'apprentissage en ligne et les ressources de formation.

Pour plus d'informations, veuillez s'il vous plaît consulter la page du cours au lien suivant : <https://www.itsilo.org/fr/courses/cours-en-ligne-sur-la-conciliationmediation-des-conflits-du-travail>

Pour postuler au cours, veuillez s'il vous plaît remplir le formulaire en ligne au plus tard le **1 juillet 2022**, disponible au lien suivant: <https://oarf2.itsilo.org/DST/A9714763/fr>

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT

Programme de Protection sociale,
gouvernance et tripartisme (SPGT)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Courriel: spgt@itcilo.org
Tél.: + 39 0116936524

CODE DE L'ACTIVITE: A9714763